

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOIRE**

Date de convocation : 21 05 2026
L'an deux mille vingt- six, le 02 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

Date d'affichage :
02 06 2026

**Nombre de
délégués :**
En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

PRESENTS :

M BAUD Jean Baptiste, M BARBERET Emmanuel, M BRUGNOT Eric, Mme LABOUROT Céline, M CORDIER Etienne, M CROT Alexandre, M DAVID Franck, Mme GAY Florence, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M BOLE Alexandre.

Absents excusés : M Aurélien PHILIPPE donne pouvoir à son suppléant M BOLE Alexandre, M GIRARDET Charles donne pouvoir à M BAUD Jean-Baptiste, Mme CALINON Séverine donne pouvoir à sa suppléante Mme LABOUROT Céline.

SECRETAIRE DE SEANCE : M CROT Alexandre

D 20 2026 : TRAVAUX DE RESTAURATION ANNEXE DES CLAVAUTIERS ET DEMANDE DE SUBVENTION

Sur le Doubs Moyen entre Salans et Dole, la présence de **35 annexes alluviales** est recensée. De nombreux services écosystémiques sont apportés par ces milieux : atténuation des crues, soutien d'étiage, épuration de l'eau, piège à CO², etc. Elles constituent une zone de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons comme le Brochet, mais aussi pour d'autres espèces inféodées aux milieux aquatiques : amphibiens, odonates, oiseaux, etc.

Des travaux de restauration d'annexes sur ce secteur du Doubs (confluence de rus, morte et connectivité latérale) ont été mis en œuvre sur ce secteur par l'EPTB Saône et Doubs et le SMDL entre 2019 et 2021.

La restauration d'annexes alluviales est une **action inscrite dans le programme de mesures du SDAGE RMC 2022-2027.**

Au regard de la dynamique présente sur ce secteur pour restaurer et préserver ces annexes alluviales, le SMDL a engagé dès 2023 une approche globale pour améliorer le fonctionnement de ces milieux humides qui se traduit par :

- La poursuite des études en cours de réalisation ;
- Le lancement de nouvelles études sur des annexes alluviales prioritaires ;
- La volonté de mettre en œuvre des travaux de restauration et d'entretien.

Cette action a été inscrite au PPI 2020-2025 avec un budget associé dont les engagements encore cours sont de 111 309 euros (le reste à percevoir pour les recettes s'élève à 70 056 euros).

A ce stade, le SMDL a réalisé et réalise des études sur la fonctionnalité et le dimensionnement de travaux sur 14 annexes

Parmi celles-ci, les réflexions sont avancées pour trois d'entre elles (**annexes isis à Dole, l'annexe du Naisoux à Eclans Nnon et l'annexe des Clavautiers à Rans**) permettant d'envisager la mise en œuvre de travaux de restauration à court terme.

Travaux de restauration sur l'annexe des Clavautiers à Rans

Suite aux études réalisées sur cette annexe, il apparaît la fonctionnalité de ce site n'est pas optimale :

- Absence d'habitats naturels intéressants ;
- Manque de connectivité hydraulique avec le Doubs ;
- Habitats présents ne permettant pas aux espèces faunistiques et floristiques de se développer.

C'est pourquoi, en accord avec les propriétaires riverains et VNF, il a été acté d'engager des travaux de restauration sur cette annexe.

Les objectifs sont :

- D'améliorer la fonctionnalité de l'annexe principale comme frayère aux espèces piscicoles sensibles du Doubs et comme habitat favorable aux hélophytes, aux odonates et aux amphibiens en augmentant sa fréquence de mise en eau, son entretien naturel par autocurage grâce à l'amélioration de l'écoulement des eaux du Doubs lors des épisodes de crues ;
- De permettre le développement des habitats forestiers d'intérêt communautaire (saulaie blanche et aulnaie-frênaie) en coupant la peupleraie
- D'améliorer la mise en eau de la partie aval de l'annexe secondaire pour augmenter la surface d'habitats amphibiens en continuité du Doubs, la partie amont étant dans une position topographique désormais trop élevée pour être régulièrement en eau.

Dans cette optique, 3 actions majeures sont projetées pour améliorer l'attractivité biologique du site :

1. Réouverture du milieu
2. Remodelage et décaissage des berges de l'annexe principale ;
3. Reprofilage de la connexion aval de l'annexe secondaire.

Par délibération n°10-23 en date du 6 mars 2023, le comité syndical a approuvé l'intervention du SMDL sur l'ensemble du réseau d'annexes et inscrit une opération au PPI. Par délibérations successives lors du vote des budgets 2025 et 2026, les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ont été votés.

A cet effet, lors du vote du BP 2026 et du PPI 2026-2030, l'inscription d'un nouvel engagement (270 020 euros) pour l'opération globale a été effectuée pour couvrir notamment les travaux de restauration sur les Clavautiers. La recette inscrite au BP en lien avec ce nouvel engagement de 130 000 euros, correspondant à un taux de participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50%.

Le montant global de l'opération « restauration Annexe Clavautiers » est estimée à 100 000 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de restauration sur l'annexe des Clavautiers à Rans dont le coût prévisionnel s'élève à 100 000 euros TTC ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont d'ores et déjà inscrits au BP 2026 ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'eau, de la Région Bourgogne Franche-Comté ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à la réalisation de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif aux demandes d'aides financières.

A Dole, le 02 JUIN 2026,
Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN



RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME